



LE PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCRIRE

ÇA COMMENCE
BIEN **AVANT L'ÉCOLE**

CAHIER DE MISE EN
ŒUVRE 2003-2007

PROGRAMME D'AIDE À L'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE DANS LES MILIEUX DÉFAVORISÉS



Un programme du plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, élaboré en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux.

**CAHIER DE MISE EN
ŒUVRE 2003-2007**

Coordination : Lino Mastriani

Rédaction : Hélène Tremblay

Graphisme : OSE design

Révision linguistique : Sous la supervision du Service des publications du ministère de l'Éducation.

Comité interministériel de suivi :

Marie-France Ferland, ministère de la Culture et des Communications

Lino Mastriani, ministère de l'Éducation

Diane Fortier, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Marie-Patricia Gagné, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Anik Simard, ministère de la Santé et des services sociaux

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 2003-02-01555

ISBN 2-550-40699-0

Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Québec, 2003

1	La problématique	2
2	À propos de l'éveil à la lecture et à l'écriture	4
3	Les déterminants de l'éveil à la lecture et à l'écriture	5
	3.1 L'enfant	5
	3.2 La famille	5
	3.3 La communauté	5
4	La mission du Programme d'aide	7
5	L'objet du Programme d'aide	7
6	Les objectifs du Programme d'aide	7
7	Les populations à joindre	8
8	Les projets et les activités admissibles	9
	8.1 Les projets admissibles	9
	8.2 Les activités admissibles	9
9	Les conditions de succès à mettre en place dans chaque projet	10
	9.1 La mobilisation des partenaires et le partenariat	10
	9.2 Les organismes qui participent au projet visent l'intégration et la prise en charge des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture	11
	9.3 Les activités du projet sont diverses, continues, intenses et cohérentes	11
	9.4 Les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture mises en œuvre dans le projet s'appuient sur des pratiques éprouvées en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture et d'intervention auprès des familles	12
10	La nature de l'aide	13
	10.1 Du soutien financier dans chacune des régions du Québec	13
	10.2 Du soutien en matière de contenu, de formation, de sensibilisation et d'évaluation	13
11	Le rôle de chaque partenaire aux paliers national, régional et local	14
	11.1 Le palier national	14
	11.2 Le palier régional	14
	11.3 Le palier local	15
	11.4 La démarche proposée	15
12	La contribution des partenaires	16
13	La mise en œuvre du Programme d'aide	16
	13.1 Le calendrier	16
	13.2 Le formulaire de présentation d'un projet	17
	13.3 L'approbation de chaque projet	17
	13.4 Les modifications apportées à un projet	17
	13.5 Le dépôt du rapport d'activité	17
14	À titre de renseignement	18
	14.1 Le thème de l'éveil à la lecture et à l'écriture	18
	14.2 Le thème du partenariat	24
	Annexe I	25





Dans les suites de la Politique de la lecture et du livre¹, le gouvernement reconnaît, par la Politique gouvernementale en matière d'éducation des adultes et de formation continue, toute l'importance d'introduire le plus tôt possible la découverte du langage écrit dans la vie de l'enfant et de sa famille, d'encourager cet aspect et d'accompagner les parents dans leur rôle auprès de leurs enfants, particulièrement dans les milieux défavorisés.

La place qu'occupe le langage écrit dans les activités familiales – les moments, les lieux, les interactions – est un des prédicteurs les plus fiables pour assurer l'éveil à la lecture et à l'écriture de l'enfant et son engagement à l'égard du langage écrit à l'école. On sait aujourd'hui que les jeunes ayant participé à des activités touchant la lecture ou l'écriture, que ce soit à la maison ou à la garderie, apprennent plus facilement à lire, sont de meilleurs lecteurs et lectrices et obtiennent de meilleurs résultats en mathématiques. Par ailleurs, lire à haute voix des histoires aux enfants en bas âge est, selon les chercheurs et les chercheuses, la plus importante activité qui puisse leur être offerte pour développer leur goût de la lecture et leur motivation à apprendre à lire et favoriser l'augmentation de leur vocabulaire.

Cependant, tous les enfants n'ont pas les mêmes occasions d'observer des lecteurs ou des lectrices dans leur milieu immédiat, d'interagir avec les adultes par la langue écrite, de s'amuser avec du matériel écrit ou encore de participer à des activités qui y sont liées. L'accompagnement des enfants par les parents et les grands-parents dans la découverte des imprimés varie d'une famille à l'autre; aucune ne fait le même usage de la langue écrite, tant du point de vue de la fréquence que de celui de la diversité des pratiques (Tremblay, 1997).

Les parents qui ont peu développé leurs capacités de lecture et d'écriture et qui pratiquent rarement ces activités ont un accès limité à l'information qui leur permettrait de connaître les besoins de leurs enfants et de les accompagner dans la découverte du langage écrit. On constate souvent que les difficultés des parents à maîtriser ce langage créent chez eux un sentiment d'impuissance. Pourtant, ils peuvent faire beaucoup pour accompagner leur enfant dans cette découverte. En effet, on peut trouver dans les familles ayant de faibles capacités ou pratiques de lecture des adultes qui ont adopté des stratégies familiales pour éveiller leur enfant à la lecture et à l'écriture. Ils ou elles jouent un rôle d'intermédiaire entre le langage écrit et l'enfant. Ces adultes donnent accès à l'enfant aux livres et aux écrits de toutes sortes, lui lisent des histoires, lui posent des questions sur le

¹ Le temps de lire, un art de vivre. Politique de la lecture et du livre, Québec, gouvernement du Québec, 1998.

langage écrit présent dans son milieu, l'amènent à la bibliothèque. Par ailleurs, certains parents ont besoin d'être soutenus dans leur rôle de guide auprès de leurs enfants.

Il a été démontré que, à la suite d'activités de formation et de sensibilisation des parents, les enfants obtiennent de bons résultats lorsqu'elles et ils sont exposés à des pratiques parentales positives. Ces activités ont pour effet de créer un milieu familial favorable au développement global de l'enfant et à son éveil à la lecture et à l'écriture.

Il apparaît donc important de susciter, dès la petite enfance, le goût de lire et de mettre sur pied diverses activités qui favoriseront l'éveil à la lecture et à l'écriture (Tremblay, 1997) des enfants des milieux défavorisés. Ces activités toucheront la famille, premier milieu de vie de l'enfant, principalement les parents, premiers éducateurs de l'enfant, de même que les organismes sociocommunautaires qui jouent un rôle auprès d'eux.

Par ailleurs, l'éveil à la lecture et à l'écriture représente un domaine pluridisciplinaire qui exige l'engagement de tous ceux et celles qui agissent auprès de la famille et des enfants. Cela demande également l'acquisition de nouveaux savoir-faire et sollicite l'expertise de plusieurs domaines d'étude et champs d'action (le développement de l'enfant, la formation des adultes, les compétences parentales, l'intervention familiale et la stimulation précoce des enfants). Ainsi, tous les organismes qui agissent auprès de la famille et des enfants ont un rôle important à jouer dans ce domaine, que ce soit pour joindre les parents et les diriger vers les organismes appropriés, les sensibiliser, les informer ou les former, leur donner accès aux livres, animer la lecture, ajouter des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans la programmation des organismes, etc.

C'est pourquoi le Programme d'aide à l'éveil et à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés fait appel à un large éventail de partenaires aux niveaux local, régional et national pour assurer le développement, l'intégration, le maintien et le succès des actions d'éveil à la lecture et à l'écriture qui seront mises en avant. Il a pour objet de mettre plusieurs acteurs en présence autour d'un objectif commun, soit l'intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques des organismes et des familles des milieux défavorisés, et rend incontournable l'apport de l'expertise de chacun et de chacune et la collaboration entre les différents milieux.



Les actions d'éveil à la lecture et à l'écriture ont pour objet d'accompagner les enfants âgés de 5 ans et moins dans leur découverte du langage écrit présent dans leur milieu et de les aider à développer le plaisir de la lecture et le désir d'apprendre à lire et à écrire.

L'éveil à la lecture et à l'écriture commence alors que l'enfant ne sait ni lire ni écrire, soit bien avant qu'il ne fréquente l'école. L'expérience avec le jeune enfant confirme qu'il y a dans sa vie une période favorable à cet éveil. Elle se situe de 0 à 6 ans.

L'éveil à la lecture et à l'écriture est défini comme les acquisitions liées à la lecture et à l'écriture (connaissances, habiletés, attitudes) que l'enfant âgé de 0 à 6 ans effectue naturellement dans son milieu de vie sans enseignement formel et avant de pouvoir lire de manière conventionnelle (Giasson, 1995). Par exemple, l'enfant manifeste du plaisir lorsqu'on lui raconte une histoire, demande à ses parents ce qui est écrit sur une affiche, est capable de tourner les pages d'un livre, pose des questions sur les écrits de son milieu ou reconnaît un logo, gribouille à sa manière un mot sur une carte d'anniversaire, sait que le langage écrit veut dire quelque chose.

L'enfant fait ces apprentissages de façon naturelle et informelle dans son milieu familial et social et à l'occasion d'activités quotidiennes de communication authentique faisant appel à la lecture et à l'écriture². Ainsi, il s'éveille à la lecture et à l'écriture par son contact avec les livres et avec l'écrit de son milieu et, surtout, par les interactions qui se produisent avec l'adulte à propos de la communication écrite, comme la lecture de contes, l'accès aux livres et à un milieu riche en écrits de toutes sortes, les conversations avec des adultes à propos de ces écrits, l'observation des adultes qui utilisent ou produisent des écrits ou la fréquentation de la bibliothèque.

L'éveil de l'enfant au monde de la lecture et de l'écriture se produit davantage lorsque celui-ci évolue dans un milieu où l'écrit est présent (journaux, livres, feuillets publicitaires, courrier, catalogues, papier, crayons, etc.), lorsque les adultes savent attirer son attention sur ce matériel ou sur des situations de communication écrite et l'accompagner dans ses découvertes. C'est d'abord dans sa famille, en regardant comment ses parents, ses frères et sœurs ou ses grands-parents agissent avec les livres et avec l'écrit, en écoutant ce qu'ils disent sur ce matériel et en explorant ce langage que l'enfant s'approprie des connaissances sur l'aspect fonctionnel et technique de l'écrit, sur le processus et la pratique de l'écriture de même que sur la richesse et le plaisir que procure la lecture d'histoires. L'enfant s'intéresse à ces aspects, mais ne reçoit alors aucun enseignement formel.

² C'est le cas, par exemple, lorsque l'enfant aide le parent à écrire sa liste d'épicerie, participe à l'écriture d'une carte de fête, voit sa mère écrire une date importante dans un calendrier ou son père lire le journal, écoute son frère raconter l'histoire qu'il a lue dans une bande dessinée.



Les connaissances issues de la recherche permettent de mettre en évidence plusieurs facteurs pouvant avoir un effet positif ou négatif sur l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants. Ces facteurs peuvent être regroupés à partir des trois cibles du programme : l'enfant, la famille et les organismes de la communauté.

3.1 L'ENFANT

Les facteurs relevés dans le cas de l'enfant sont l'accès à des modèles de lecteurs scripteurs, les interactions avec les adultes à propos de la lecture et de l'écriture, l'exploration de l'écrit, l'accès aux livres, aux écrits sociaux et au matériel, le niveau de conscience de l'écrit ainsi que les connaissances, les attitudes et les comportements ayant trait au langage écrit.

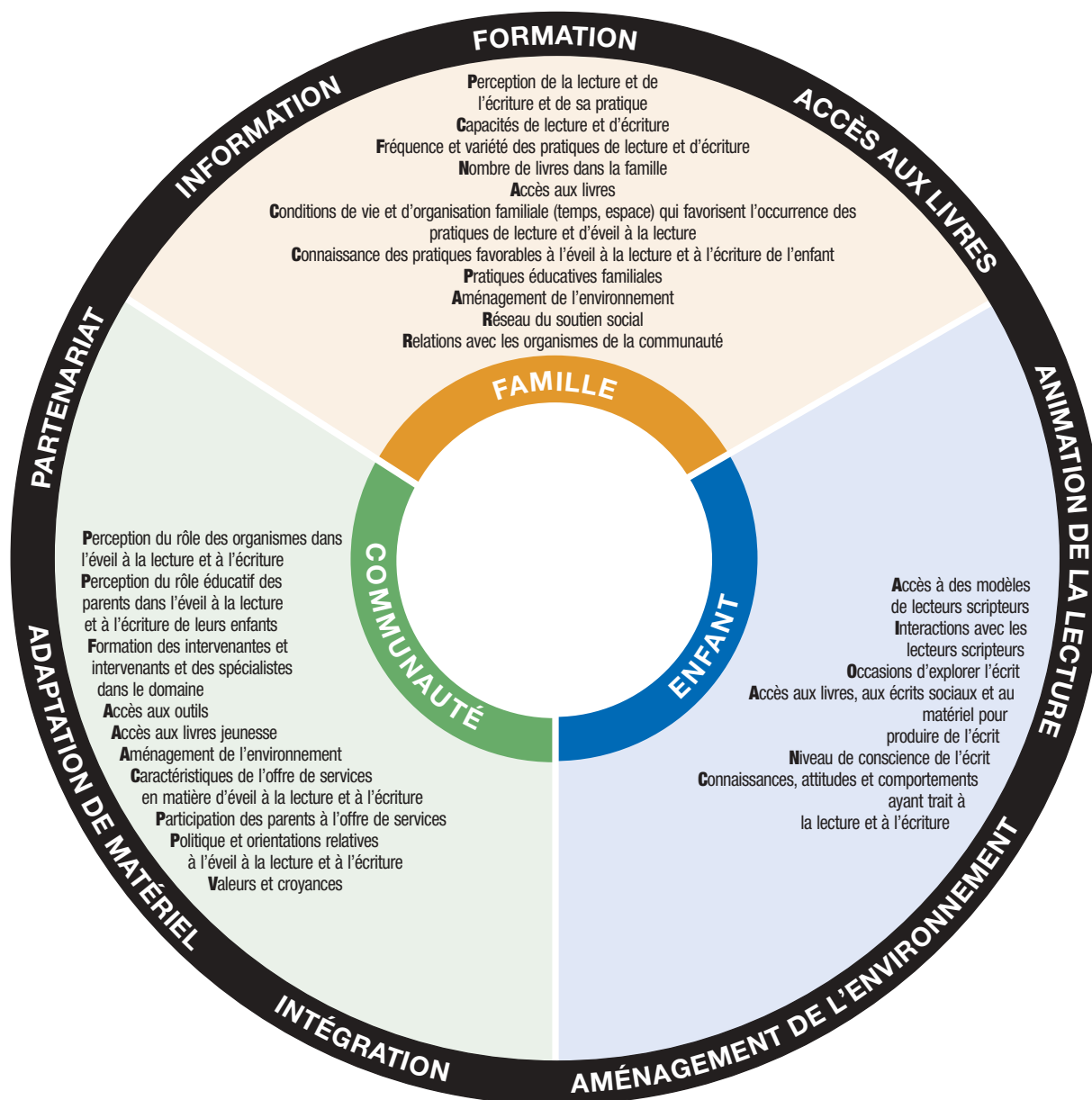
3.2 LA FAMILLE

Les facteurs précisés en ce qui concerne la famille sont la perception de la lecture et de l'écriture et de sa pratique, les capacités de lecture et d'écriture des membres de la famille, les conditions de vie et d'organisation familiale (temps, espace) qui favorisent l'occurrence des pratiques de lecture et d'éveil à la lecture et à l'écriture, la fréquence et la variété de celles-ci, le nombre de livres dans la famille, l'accès aux livres, la connaissance des pratiques favorables à l'éveil à la lecture et à l'écriture de l'enfant, les pratiques éducatives familiales, l'aménagement de l'environnement, le réseau du soutien social de même que les relations avec les organismes de la communauté.

3.3 LA COMMUNAUTÉ

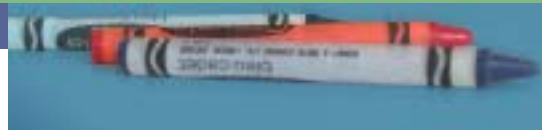
Les facteurs retenus pour ce qui est de la communauté sont la perception du rôle des organismes dans l'éveil à la lecture et à l'écriture, la perception du rôle éducatif des parents dans l'éveil à la lecture et à l'écriture de leurs enfants, la formation des intervenantes et intervenants, l'accès aux livres jeunesse, l'aménagement de l'environnement, les caractéristiques de l'offre de services en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture, la participation des parents à l'offre de services des organismes, la mission, les politiques, les orientations et les activités de l'organisme ayant trait à l'éveil à la lecture et à l'écriture, les valeurs et les croyances de l'organisme.

DÉTERMINANTS DE L'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE



4

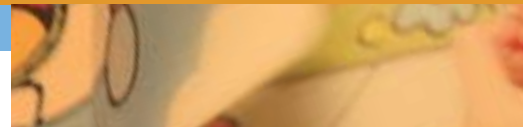
La mission du Programme d'aide



Le Programme d'aide a pour mission de soutenir l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins des milieux défavorisés, leurs parents et leurs grands-parents.

5

L'objet du Programme d'aide



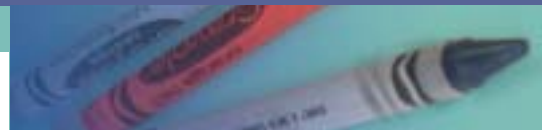
Le Programme d'aide a pour objet de faire en sorte que les organismes publics et communautaires incorporent, de façon cohérente, complémentaire et durable, à leur mandat, plan stratégique, orientation, plan d'action, programmation, différentes activités d'éveil à la lecture et à l'écriture. Celles-ci visent à l'intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins des milieux défavorisés, leurs parents et leurs grands-parents.

7 >

L'annexe I illustre des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture issues de la pratique et menées par différents types d'organismes. Ces activités sont liées à leur mission et ont été accomplies sans ajout de nouvelles ressources.

6

Les objectifs du Programme d'aide



Les objectifs du Programme d'aide sont les suivants :

- sensibiliser, au moyen de rencontres, de distribution de l'information, d'organisation d'événements, d'aménagement de l'environnement, etc., les familles des milieux défavorisés aux comportements qu'elles peuvent adopter pour favoriser l'éveil des enfants à la lecture et à l'écriture;
- informer les organismes des divers moyens auxquels ils peuvent avoir recours pour favoriser, d'une part, l'éveil des enfants à la lecture et à l'écriture et, d'autre part, l'intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales;
- former les membres des organismes qui interviennent auprès des populations cibles sur l'éveil à la lecture et à l'écriture, quant aux moyens pour éveiller les

enfants à la lecture et à l'écriture et pour intervenir auprès des parents des milieux défavorisés dans le domaine;

- former les parents sur les procédés et les moyens pour éveiller les enfants à la lecture et à l'écriture;
- promouvoir et diffuser la littérature jeunesse auprès des parents et des organismes visés par de l'information, l'accès aux livres, des activités de lecture, etc.;
- élaborer des stratégies pour inciter les pères à participer à l'éveil à la lecture et à l'écriture de leurs enfants;
- faire un suivi auprès des familles afin de voir si les pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture proposées sont appliquées;
- faire un suivi auprès des organismes afin de voir si les pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture proposées sont intégrées.

7

Les populations à joindre



Le Programme d'aide s'adresse aux enfants et parents des milieux défavorisés. En conséquence, les projets subventionnés doivent cibler la population des territoires des écoles ayant des indices socioéconomiques de 9 et 10, conformément à la carte scolaire élaborée par le ministère de l'Éducation³.

Le Programme d'aide vise plus précisément :

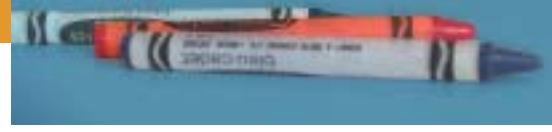
- les enfants de 5 ans et moins, notamment les jeunes handicapés de ces milieux;
- les familles ayant des enfants de 5 ans et moins, c'est-à-dire les parents, dont les pères, et les grands-parents de ces milieux;
- les organismes qui travaillent auprès des familles ayant des enfants de 5 ans et moins de ces milieux.

Les familles touchées sont caractérisées par les indicateurs suivants :

- la mère n'a pas terminé sa cinquième secondaire;
- la famille a un faible revenu, selon Statistique Canada.

Un effort sera fait pour joindre dans ce groupe cible les familles monoparentales et les familles dont les parents sont sans emploi.

³ À partir de la carte scolaire élaborée en 1998, les écoles ont été classées selon un rang décile, déterminé grâce à un indice tenant compte du fait qu'elles accueillent un nombre plus ou moins grand d'élèves venant des milieux défavorisés. Cet indice est composé de deux mesures : la scolarité de la mère (comptant pour les deux-tiers de la valeur) et le niveau d'activité économique des parents.



8.1 LES PROJETS ADMISSIBLES

Sont admissibles au Programme d'aide les projets qui présentent les caractéristiques suivantes :

- le projet se réalise sur les territoires des écoles ayant des indices socioéconomiques de 9 et 10, conformément à la carte scolaire élaborée par le ministère de l'Éducation;
- le projet est conçu et réalisé par les partenaires représentatifs du réseau de l'éducation, de la culture et des communications, de la santé et des services sociaux, de l'enfance et de la famille ainsi que de la solidarité sociale. Ces partenaires sont les centres de la petite enfance (CPE) et autres services de garde, les centres locaux de services communautaires (CLSC), les bibliothèques publiques, l'éducation préscolaire, l'éducation des adultes, les organismes communautaires de services à l'enfance et à la famille, les organismes d'alphabétisation ou d'éducation populaire, les centres locaux d'emploi (CLE) et, le cas échéant, tout autre organisme visé. Dans la mesure du possible, tous ces partenaires participent au projet;
- les activités du projet concernent toutes les populations visées dans le Programme d'aide : les enfants, les parents et les autres membres de la famille et les organismes des territoires ciblés;
- le projet contribue à l'atteinte de tous les objectifs du Programme d'aide;
- le projet adopte une approche d'éveil à la lecture et à l'écriture conforme à celle qui est formulée à la section 2. En vertu du Programme d'aide, l'éveil à la lecture et à l'écriture se définit comme les acquisitions liées à la lecture et à l'écriture (connaissances, habiletés, attitudes) que l'enfant âgé de 0 à 5 ans effectue naturellement dans son milieu de vie sans enseignement formel et avant de pouvoir lire de manière traditionnelle. L'enfant fait ces apprentissages de façon naturelle et informelle dans son milieu familial ou social et à l'occasion d'activités quotidiennes de communication authentique faisant appel à la lecture et à l'écriture. Il n'y a aucun enseignement formel.

8.2 LES ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Les projets doivent faire en sorte que les organismes intègrent à leur mandat, plan stratégique, orientations, plan d'action, programmation ou activités des actions d'éveil à la lecture et à l'écriture. La subvention allouée servira donc à assurer l'intégration durable des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les

mandats, les plans stratégiques, les orientations, les plans d'action, les programmes et les activités des organismes, favorisant ainsi leur pérennité. Le budget sera utilisé, par exemple, pour :

- les activités de coordination et de concertation nécessaires au partenariat et à l'intégration des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture;
- la formation continue du personnel des organismes de la communauté ayant trait à l'éveil à la lecture et à l'écriture, l'intervention familiale, le partenariat, l'intervention en milieu défavorisé (concept, approche, outil, programme, etc.);
- l'acquisition d'un nouveau savoir-faire au regard de l'éveil à la lecture et à l'écriture.

Les dépenses liées aux activités courantes des organismes, à des frais d'immobilisation ou à une production existante ne sont pas admissibles.

9

Les conditions de succès à mettre en place dans chaque projet



En plus des conditions d'admissibilité, les conditions de succès énumérées ci-dessous serviront de critères pour l'analyse des projets.

9.1 LA MOBILISATION DES PARTENAIRES ET LE PARTENARIAT

L'intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les lieux fréquentés par les familles des milieux défavorisés n'appartient pas en propre à un secteur ou à un type d'organisme; c'est une action à laquelle chacun est invité à participer. Une telle collaboration permet de mettre en oeuvre des activités complémentaires, diverses, continues qui sont des conditions de succès reconnues dans le cas des actions de prévention. C'est pourquoi on privilégiera le partenariat, qui peut se définir comme « une action partagée entre différents acteurs qui interviennent selon une entente établie entre eux par la concertation » (Vachon, 1993). Il présente certaines caractéristiques :

- une entente établie entre les organismes et un engagement officiel de la direction de chaque organisme;
- des objectifs communs;

- l'engagement et la contribution de chacun en ce qui concerne les ressources humaines, matérielles et financières;
- un parti pris pour des actions concrètes.

L'ensemble des partenaires suivants peut apporter une contribution importante au projet : les CPE et autres services de garde, les CLSC, les directions de la santé publique (DSP), les bibliothèques publiques, l'éducation préscolaire et l'éducation des adultes, les organismes communautaires de services à l'enfance et à la famille, les groupes d'alphabétisation populaire autonomes (GAPA), sans oublier les CLE.

Les aspects suivants seront pris en considération dans l'étude des projets :

- la participation de tous les acteurs issus du milieu de l'éducation, de la culture et des communications, de la santé, de la famille et de l'enfance, de l'emploi ainsi que de la solidarité sociale;
- le nombre et la variété d'organismes participants;
- l'engagement des partenaires : le rôle de chacun dans le projet et sa contribution en ce qui concerne les ressources humaines, matérielles et financières;
- les moyens prévus pour faire participer de nouveaux partenaires au projet, s'il y a lieu.

9.2 LES ORGANISMES QUI PARTICIPENT AU PROJET VISENT L'INTÉGRATION ET LA PRISE EN CHARGE DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

Afin d'assurer la pérennité des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture, chaque partenaire est invité à :

- déterminer son rôle dans les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture et les activités qu'il prévoit mettre en œuvre conformément à sa mission;
- déterminer les moyens qui seront mis en place pour intégrer et formaliser ce rôle et les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans son mandat, son plan stratégique, ses orientations, son plan d'action, sa programmation ou ses activités.

9.3 LES ACTIVITÉS DU PROJET SONT DIVERSES, CONTINUES, INTENSES ET COHÉRENTES

Selon les recherches menées à ce jour, pour favoriser l'intégration durable des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et leur maintien, les activités accomplies par les partenaires doivent comporter certaines

caractéristiques. Les aspects suivants seront pris en considération dans l'étude des projets :

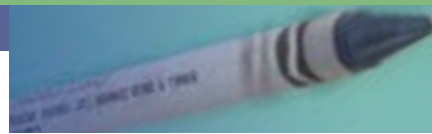
- la diversité : par exemple, les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture proposées aux familles sont variées (accès aux livres, animation de la lecture, aménagement de l'environnement, information et formation données aux intervenantes et intervenants et aux parents, etc.) et offertes dans plusieurs lieux fréquentés par les populations cibles;
- la continuité : par exemple, des activités destinées aux familles seront offertes dès la naissance et se poursuivront pendant la petite enfance. Ainsi, des activités seront offertes en continuité aux parents et à leurs enfants âgés de 1 an, de 2 ans, de 3 ans, et ainsi de suite;
- l'intensité : par exemple, les activités destinées aux familles seront offertes sur une période assez longue et suivant une certaine fréquence de manière à favoriser les acquisitions et à assurer le maintien des acquis;
- la cohérence : les activités mises en place par les partenaires dans les limites du projet seront complémentaires et concertées.

L'annexe I illustre comment les diverses activités d'éveil à la lecture et à l'écriture menées par l'ensemble des partenaires sur un territoire commun permettent de proposer aux familles des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture en continuité, en complémentarité, en concertation et avec une certaine intensité.

9.4 LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE MISES EN ŒUVRE DANS LE PROJET S'APPUIENT SUR DES PRATIQUES ÉPROUVÉES EN MATIÈRE D'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE ET D'INTERVENTION AUPRÈS DES FAMILLES

Des conditions contribuent au succès des actions menées auprès des familles, par exemple :

- la précocité des actions menées auprès des enfants et de leurs parents;
- la participation active des parents aux activités qui concernent leurs enfants;
- les programmes de formation qui rejoignent directement et simultanément les parents et leurs enfants;
- les groupes constitués de parents ayant des caractéristiques sociodémographiques différentes;
- le fait d'utiliser pour mener à bien les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture le matériel qui se trouve habituellement dans les familles visées.



10.1 DU SOUTIEN FINANCIER DANS CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Chaque région administrative dispose d'un montant de 40 000 \$ par année pour assurer l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins, leurs parents et leurs grands-parents sur les territoires des écoles ayant des indices socioéconomiques 9 et 10.

Les projets subventionnés pourront obtenir un renouvellement de la subvention l'année suivante. Toutefois, une nouvelle demande et un rapport d'activité devront être déposés.

Un projet ne peut être subventionné pendant plus de trois années.

10.2 DU SOUTIEN EN MATIÈRE DE CONTENU, DE FORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉVALUATION

Afin de soutenir les organismes qui participent aux projets subventionnés dans chaque région du Québec, les ministères qui collaborent au Programme d'aide mettront à la disposition des partenaires des ressources en matière de contenu, de formation, de sensibilisation et d'évaluation ayant trait à l'éveil à la lecture et à l'écriture :

- l'accès à des renseignements ayant trait aux populations, aux services et aux programmes existants dans la communauté;
- une session de formation sur l'éveil à la lecture et à l'écriture, le partenariat et l'évaluation offerte au personnel des directions régionales et au personnel des organismes des territoires ciblés;
- une rubrique Internet sur le thème de l'éveil à la lecture et à l'écriture, donnant accès aux connaissances et aux savoir-faire existants en la matière et permettant de mettre en réseau les projets subventionnés en vertu du Programme d'aide (www.petitmonde.qc.ca/eveil);
- une mise à jour des connaissances et des savoir-faire existants en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture de la section « Centre de ressources » du site Petit Monde (www.petitmonde.qc.ca/eveil);
- l'accès à du matériel de sensibilisation sur l'éveil à la lecture et à l'écriture ayant pour thème « Le plaisir de lire et d'écrire, ça commence bien avant l'école » (mot clé, slogan, affiche, signet, papillon, etc.);

- l'accès à des ressources et à un savoir-faire permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs du Programme d'aide et des projets subventionnés;
- une formation en ligne sur l'éveil à la lecture et à l'écriture offerte gratuitement à tous les organismes qui s'intéressent au sujet.

11

Le rôle de chaque partenaire aux paliers national, régional et local



11.1 LE PALIER NATIONAL

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- détermine les orientations du Programme d'aide;
- en assure le pilotage et l'évaluation;
- précise les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pouvant être intégrées au palier national;
- appuie les partenaires régionaux et locaux dans la mise en œuvre de l'action.

11.2 LE PALIER RÉGIONAL

Les ministères qui collaborent au Programme d'aide :

- mettent en œuvre la concertation régionale et l'action dans la région, à partir de l'analyse de leur territoire;
- précisent les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pouvant être intégrées au palier régional;
- établissent un plan d'action quinquennal;
- déterminent les stratégies de mise en œuvre de la mesure sur le territoire ou les territoires ciblés;
- facilitent le partenariat nécessaire pour la mise en œuvre du Programme d'aide sur les territoires ciblés;
- sollicitent un projet ou des projets dans ces milieux conformément aux orientations du Programme d'aide;

- participent au pilotage et à l'évaluation du projet ou des projets retenus;
- favorisent l'intégration durable d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans le mandat, le plan stratégique, les orientations, le plan d'action, la programmation, des différents partenaires aux paliers régional et local.

11.3 LE PALIER LOCAL

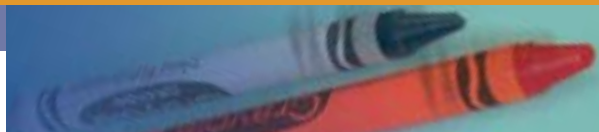
Les partenaires du projet qui travaillent auprès des populations ciblées sur les territoires des écoles ayant des indices socio-économiques de 9 et 10 :

- planifient, réalisent et évaluent leur projet concerté;
- précisent les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pouvant être intégrées dans leur organisme et les moyens pour assurer cette intégration;
- assurent l'intégration des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture et des résultats obtenus au sein de leur organisation respective;
- apportent les adaptations nécessaires.

15 >

11.4 LA DÉMARCHE PROPOSÉE

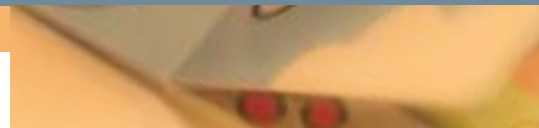
Mobilisation et formation des partenaires régionaux	Pour une vision commune du Programme d'aide et du rôle de chaque partenaire en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture
↓	
Portrait des territoires des écoles ayant des indices socioéconomiques de 9 et 10	Pour une connaissance du territoire, des populations, des services et des acteurs en présence
↓	
Plan d'action	Pour une approche cohérente et une vision commune des objectifs et des résultats à atteindre aux paliers régional et local dans les milieux défavorisés au cours des quatre prochaines années
↓	
Mobilisation et formation des partenaires au palier local	Pour une vision commune de l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés et un engagement de chacun des partenaires à jouer un rôle
↓	
Planification, réalisation et évaluation continue des activités	Pour une action concertée aux niveaux régional et local et un renouvellement des pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés ciblés
↓	
Résultats régionaux et locaux: intégration des pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture	Pour une intégration durable des pratiques et des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans le mandat, le plan stratégique, les orientations, le plan d'action, la programmation, les activités des organismes régionaux et locaux travaillant dans les milieux défavorisés



Le Programme d'aide a pour objet de favoriser des échanges de vues entre les praticiennes et les praticiens et une diffusion large du savoir-faire ayant trait à l'éveil à la lecture et à l'écriture. Les responsables et les partenaires acceptent d'apporter la contribution suivante :

- la participation à la démarche d'évaluation continue du Programme;
- la cession de certains droits afférents aux productions relatives au projet aux fins de diffusion par Internet;
- l'accès aux productions financées en tout ou en partie par le Programme d'aide, au moindre coût possible, soit le coût de production et les droits de reproduction.

Dans les cas où des productions empruntent un contenu à d'autres auteurs ou auteures, les organismes doivent s'assurer d'obtenir les droits d'auteur.



13.1 LE CALENDRIER

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCE
Partenaires locaux	
Former les partenaires dans chaque région du Québec suivant la stratégie de mise en œuvre retenue par les partenaires régionaux	Septembre Octobre
Prendre connaissance du portrait des territoires des écoles ciblées : aspect sociodémographique, programmes et services, organismes	Novembre
Permettre aux organismes partenaires de s'appropriier les facteurs ayant une influence sur l'éveil à la lecture et à l'écriture et déterminer les facteurs sur lesquels intervenir dans la mise en place de l'offre de services	Novembre
Déterminer les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture individuelles et collectives pouvant être intégrées dans la pratique de chaque partenaire et les formes de collaboration nécessaires, le cas échéant	Novembre

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCE
Partenaires locaux	
Établir un projet pour l'année à venir	Selon le calendrier
Déposer les propositions à la direction régionale visée du ministère de l'Éducation	Selon le calendrier
Réaliser les activités	Selon le calendrier
Recueillir les données sur les activités et les populations touchées	Selon le calendrier
Mesurer l'intégration des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques des organismes et des familles	Selon le calendrier
Déposer le rapport d'activité	Juin
Déposer le projet pour l'année suivante	Juin

13.2 LE FORMULAIRE DE PRÉSENTATION D'UN PROJET

Les organismes qui présentent un projet doivent remplir le formulaire prévu à cet effet.

17 >

13.3 L'APPROBATION DE CHAQUE PROJET

Les projets devront être conformes aux conditions d'admissibilité et aux conditions de succès indiquées plus haut.

13.4 LES MODIFICATIONS APPORTÉES À UN PROJET

Toute modification à un projet doit être signalée par écrit à la personne responsable du Programme d'aide à la direction régionale visée du ministère de l'Éducation.

Une modification à un projet accepté est considérée comme une substitution ou un abandon d'objectif.

13.5 LE DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'organisme promoteur doit faire parvenir un exemplaire du rapport d'activité, dont l'un avec la signature originale, à la direction régionale visée du ministère de l'Éducation.



Voici quelques ressources pouvant aider à planifier les actions.

14.1 LE THÈME DE L'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

Ouvrages de base

GOODMAN, Yetta. *How Children Construct Literacy*, Newark, Piagetan Perspectives, IRA, 1990, 127 p.

THÉRIAULT, Jacqueline. *J'apprends à lire..., Aidez-moi*, Montréal, Éditions Logiques, 1995, 148 p.

TREMBLAY, Hélène. *Pour prévenir l'analphabétisme, recherches, réflexions et propositions d'actions*, ministère de l'Éducation, 1997, 38 p.

Cette production est disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation : www.meq.gouv.qc.ca

Site Internet

Rubrique «Éveil à la lecture et à l'écriture» hébergée sur le site Internet Petitmonde : www.petitmonde.qc.ca/eveil

On trouve sur ce site des renseignements sur les projets subventionnés et sur le Programme d'aide de 1999 à 2002. La section intitulée «Centre de ressources» décrit des outils, des projets, etc., ayant trait à l'éveil à la lecture et à l'écriture. Le site est une initiative du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux populaires et sera mis à jour en juin 2003 pour consigner toutes les nouvelles productions élaborées dans le domaine depuis 2002.

Outils d'intervention

De A à Z, on s'aide !

BLAIN, François, TREMBLAY, Hélène et autres. *Trousse De A à Z, on s'aide!*, Longueuil, Commission scolaire Marie-Victorin, ministère de l'Éducation, 2001.

La trousse d'éveil à la lecture et à l'écriture «*De A à Z, on s'aide!*», comprend neuf outils dont les partenaires peuvent se servir pour intégrer dans l'éveil à la lecture et à l'écriture.

DOCUMENTS	POPULATIONS VISÉES
<p>1. Aide-mémoire Document d'observation qui permet aux parents d'observer les compétences du nouveau-né. Gratuit</p>	Nouveau-nés et leur famille
<p>2. De la naissance à l'école Document rédigé en écriture simple qui décrit le développement des enfants, suggère aux parents des actions pour accompagner le développement et l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants. Sert d'outil d'animation aux infirmières et aux personnes qui font les visites à domicile ainsi qu'aux formateurs et formatrices. On peut commander ce document en quantité auprès de la Commission scolaire Marie-Victorin : nathalie.plourde@csmv.qc.ca Prix : 2,75 \$ (frais de transport inclus)</p>	Enfants de 0 à 4 ans et leur famille
<p>3. Images et mots en famille Programme de formation constitué de vingt ateliers et destiné aux parents et à leurs enfants âgés de 1 et 2 ans portant sur l'éveil à la lecture et à l'écriture. Programme direct-parent, indirect-enfant Gratuit</p>	Enfants de 12 à 24 mois et leur famille
<p>4. Ateliers-jeux Programme de formation constitué de vingt ateliers et destiné aux parents et à leurs enfants âgés de 2 et 3 ans. Programme direct-parent, indirect-enfant Gratuit</p>	Enfants de 2 et 3 ans et leur famille
<p>5. Un pas dans l'écrit Outils réunissant l'enfant, le parent et une personne-ressource ou spécialiste qui permettent d'observer avec les parents le niveau de conscience de l'écrit chez l'enfant et de mener des actions en vue de développer certains aspects du développement au regard de l'éveil à la lecture et à l'écriture. À la suite de l'observation, la personne-ressource propose aux parents des activités leur permettant d'accompagner leur enfant dans la découverte du langage écrit. Sert d'outil au personnel des centres de la petite enfance, des maisons de la famille et des CLSC. Gratuit</p>	Enfants de 3 ans et leur famille
<p>6. Formation sur l'éveil à la lecture et à l'écriture Atelier de formation destiné aux intervenantes et intervenants sur l'éveil à la lecture et à l'écriture. Gratuit</p>	Personnel des organismes offrant des services aux enfants de 0 à 5 ans et à leur famille
<p>7. Il était une fois De A à Z, on s'aide! Document présentant le cadre théorique sur lequel les partenaires du projet se sont appuyés pour élaborer le projet «De A à Z, on s'aide!», la démarche de partenariat et l'ensemble des projets. Gratuit</p>	Personnel des organismes offrant des services aux enfants de 0 à 5 ans et à leur famille

DOCUMENTS	POPULATIONS VISÉES
<p>8. Plan de communication pour l'éveil à la lecture et à l'écriture Document présentant un ensemble de moyens pour mener des actions de communication destinées aux partenaires et aux familles des milieux défavorisés. Gratuit</p>	<p>Personnel des organismes offrant des services aux enfants de 0 à 5 ans et à leur famille</p>
<p>9. Jeu de cinq affiches « De A à Z, on s'aide! » Jamais trop petit pour les livres! Lire ça fait grandir! On peut commander ces affiches à la Commission scolaire Marie-Victorin : nathalie.plourde@csmv.qc.ca Gratuit (Frais de transport à prévoir)</p>	<p>Familles et personnel des organismes offrant des services aux enfants de 0 à 5 ans et à leur famille</p>

La trousse *De A à Z, on s'aide!* est disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation : www.meq.gouv.qc.ca

Une session de formation est également offerte.

Courriel : francois.blain@csmv.qc.ca

Téléphone : (450) 670-0730

<20

Programme ALI (Activité de lecture interactive)

Des chercheurs américains ont élaboré un type d'intervention qui consiste en des séances de lecture interactive. Par ce mode de lecture, l'enfant apprend à décrire lui-même les images du livre et plus tard à raconter l'histoire. De son côté, l'adulte devient un auditeur actif, dont le rôle consiste à favoriser la participation de l'enfant et à maintenir l'attention de celui-ci. Le programme ALI, élaboré par le Laboratoire d'étude du nourrisson de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), s'inspire de ce concept. Il s'adresse à trois groupes d'âge : ALI-Bébé, pour les 0 à 15 mois; ALI-Bambin, pour les tout-petits de 15 à 36 mois; et ALI-Explorateur, destiné aux enfants de 3 et 4 ans.

La mise en œuvre du programme ALI se déroule de la manière suivante : les parents et les personnes-ressources reçoivent une formation d'environ une heure qui les initie au concept de la lecture interactive. Par la suite, ils incluent une activité de lecture de 15 minutes dans leur routine quotidienne : « Après quelque temps, ce sont les enfants eux-mêmes qui réclament la séance de lecture ! »

On peut s'informer au sujet de la mise en œuvre de ce programme auprès de :

Renée Séguin

Laboratoire du nourrisson de l'UQAM

Département de psychologie

Université du Québec à Montréal

Téléphone : (514) 987-3000 poste 2751

Courriel : seguin.renee@uqam.ca

Une session de formation est également offerte.

Courriel : seguin.renee@uqam.ca

Programme LÉA

ST-LAURENT, Lise et Lise GIASSON. *Lire et écrire à la maison (LÉA)!* Montréal, Éditions de la Chenelière, 2001.

Ce programme de formation a trait à l'éveil à la lecture et à l'écriture et est destiné aux enfants qui fréquentent l'école.

Programme direct-parent, indirect-enfant

On peut commander ce matériel aux

Éditions De la Chenelière McGraw-Hill

7001, boul. Saint-Laurent

Montréal (Québec) Canada

H2S 3E3

<http://prescolaire.grandmonde.com/livres/pedagogie/>

Ateliers Mijote-moi une histoire

Ces ateliers destinés aux parents ayant des enfants âgés de 2 à 4 ans sont divisés en deux volets. Le premier est offert sous forme de cours à des adultes inscrits dans un processus de formation continue au secondaire ou de formation de base.

Il est constitué de dix-sept ateliers.

Le second volet est offert aux parents accompagnés de leurs enfants de 2 à 4 ans.

Il est constitué de vingt ateliers.

Volet 1 : Programme direct-parent, indirect-enfant

Volet 2 : Programme direct-parent, indirect-enfant

On peut se procurer ce programme en communiquant avec :

Giselle Boisvert

Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Commission scolaire de Montréal

3700, rue Rachel Est

Montréal (Québec) H1X 1Y6

Téléphone : (514) 596-6730

Télécopieur : (514) 596-7540

Courriel : giselle.boisvert@csgm.qc.ca

Programme On découvre l'écrit, je t'aide pour la vie !

LAVOIE, Nathalie, Jean-Yves LÉVESQUE et Rosanne COUTURE. *On découvre l'écrit, je t'aide pour la vie !* (Rimouski, Appropriation, 1998)

Ce programme de formation est constitué de vingt ateliers sur l'éveil à la lecture et à l'écriture et est destiné aux parents faiblement scolarisés ayant des enfants âgés de 5 ans et moins.

Programme direct-parent, indirect-enfant

On peut se procurer ce programme en communiquant avec :

Jean-Yves Lévesque

Département des sciences de l'éducation

Université du Québec à Rimouski

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

(418) 723-1986 poste 1856

Une session de formation est également offerte.

Courriel : nathalie.lavoie@uqar.qc.ca

Programme *Toup'tilitou*

En vertu de la Politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec, *Le temps de lire, un art de vivre*, Communication-Jeunesse a créé le programme Toup'tilitou. Ce dernier est constitué :

- d'une session de formation qui s'adresse au personnel des CPE, aux responsables d'un service de garde ainsi qu'à tous ceux et celles qui s'intéressent au sujet;
- d'une sélection de livres québécois et étrangers, considérés comme des incontournables de la littérature jeunesse;
- de fiches d'activités : une collection de trucs et d'idées pratiques pour animer la lecture avec les tout-petits, ainsi que des fiches d'activités d'animation.

On peut consulter ce programme dans le site Internet suivant :

www.communication-jeunesse.qc.ca

Une session de formation est également offerte.

Programme *Une naissance, un livre*

Ce programme est une initiative des bibliothèques publiques du Québec pour susciter chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, l'éveil à la lecture et à l'écriture, le goût des livres ainsi que pour inciter les parents à abonner leur enfant à la bibliothèque de leur municipalité.

Dans les milieux où ce programme est implanté, chaque nouveau-né reçoit gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits, offert par les Éditions Dominique et compagnie, des choix de lecture et le magazine *Enfants-Québec* destiné aux parents.

On peut obtenir des renseignements à ce sujet sur le site Internet suivant :

www.bpq.org/naissance

Une session de formation est également offerte.

Matériel promotionnel

Clip publicitaire : *Le plaisir de lire et d'écrire, ça commence bien avant l'école !*

Ces trois messages d'une durée de 30 secondes illustrent l'importance des interactions parents-enfants pour ce qui est des écrits sociaux et des écrits littéraires.

Affiche : *Le plaisir de lire et d'écrire, ça commence bien avant l'école !*

Signet et papillon : *Le plaisir de lire et d'écrire, ça commence bien avant l'école !*

Ces documents proposent aux parents dix actions pour favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants.

Les responsables du Programme d'aide assurent la diffusion de ces outils.

Vidéo

Coffret vidéo *Éveil à l'écrit*

Le coffret vidéo « Éveil à l'écrit » est le fruit d'un partenariat entre les trois regroupements de partenaires suivants :

- Lis-moi le monde (gestionnaire : La Maison des Amis);
- Vers une communauté de lecture (gestionnaire : Commission scolaire Marie-Victorin);
- Un livre dans ma tête, un monde à découvrir (gestionnaire : Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles).

Ce coffret contient trois vidéos :

- la première, *Jamais trop petit pour les livres* (slogan de la campagne de sensibilisation du programme De A à Z, on s'aide !), aborde huit thèmes pour informer et étonner les parents et les personnes-ressources en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture;
- la deuxième, *Une véritable histoire d'amour*, veut sensibiliser et outiller les parents et les personnes-ressources en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture en proposant dix modèles d'intervention tirés d'événements du quotidien;
- la troisième, *Jour après jour*, permet d'approfondir les notions d'éveil à la lecture et à l'écriture en proposant six stratégies gagnantes en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Pour obtenir ce coffret, au coût de 59,95 \$ (taxes de vente et frais de transport inclus), on doit s'adresser à l'endroit suivant :

Jasmine Potvin

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

3675, boulevard de la Grande-Allée

Boisbriand (Québec) J7H 1H5

Téléphone : (450) 437-4379, poste 145 (secrétariat) ou

(450) 974-7000 (Direction de la formation continue)

Télécopieur : (450) 437-8410

14.2 LE THÈME DU PARTENARIAT

BLAIN, François, TREMBLAY, Hélène et autres. *Il était une fois De A à Z, on s'aide! Trousse De A à Z, on s'aide!* Longueuil, Commission scolaire Marie-Victorin, ministère de l'Éducation, 2001.

Ce document présente le cadre théorique sur lequel les partenaires du projet se sont appuyés pour élaborer le projet *De A à Z, on s'aide!*, la démarche de partenariat, les conditions de succès de celle-ci et de l'ensemble des projets ainsi que les différentes formes de contribution des partenaires.

Cette production est disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation :

www.meq.gouv.qc.ca

VACHON, Bernard. *Le développement local, théories et pratiques, Réintroduire l'humanité dans la logique du développement*, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 1993, 331 p.



Illustrations d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture ayant été réalisées par les partenaires au cours des trois années. Des activités diversifiées, continues, intenses et cohérentes, réalisées aux différents paliers.

PALIER NATIONAL

- Campagne d'éveil à la lecture et à l'écriture (mot clé, affiche, signet, papillon) : Télé-Québec et ministères qui collaborent au Programme d'aide
- Portail Internet sur l'éveil à la lecture et à l'écriture : ministères qui collaborent au Programme d'aide (www.petitmonde.qc.ca/eveil)
- Session de formation offerte par Internet : Société de formation à distance du Québec (SOFAD)
- Ajout de situations fonctionnelles sur l'éveil à la lecture et à l'écriture au guide de formation sur mesure en alphabétisation : MEQ
- Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture au contenu des programmes (formation de base, insertion socioprofessionnelle, etc.) : MEQ*

PALIER RÉGIONAL

- Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture aux ateliers de stimulation précoce pour enfants de 0 à 24 mois : DSP*
- Ajouts du programme de formation des parents sur l'éveil à la lecture et à l'écriture au programme de soutien éducatif : DSP
- Information aux parents prestataires de l'assistance-emploi sur les services de formation aux parents et références : SR
- Intégration du programme *ALI, Un pas dans l'écrit aux CPE* : regroupement régional
- Diffusion d'information sur l'aménagement de l'environnement éducatif : regroupement régional

25 >

PARENTS ET ENFANTS DE TOUS LES ÂGES

PALIER LOCAL

- Animation de la lecture à la fin d'une intervention familiale : CJ
- Alphabétisation liée au développement de compétences parentales : CS, GAPA
- Prêts de boîtes de livres à long terme aux organismes : bibliothèque
- Organisation de la fête du livre : CS et partenaires
- Animation de la lecture lors d'une séance de vaccination : OC
- Ateliers de développement de compétences parentales *Mijote-moi une histoire* : CS
- Intégration du programme *ALI* aux activités des CPE
- Campagne locale de sensibilisation : tous les partenaires
- Heure du conte : bibliothèque
- Mascotte Sourili : tous les partenaires
- Diffusion de la trousse d'éveil à la lecture et à l'écriture : tous les partenaires
- Diffusion des affiches, des signets et de la vidéo *Éveil à la lecture et à l'écriture* : tous les partenaires
- Diffusion des clips de la campagne *Le plaisir de lire et d'écrire commence bien avant l'école!* : tous les partenaires
- Bibliobus et Alphabus : bibliothèque
- Diffusion du journal *Éveil* : maison de la famille

ENFANTS ET PARENTS AYANT DES ENFANTS ÂGÉS DE :				
0 À 12 MOIS	1 AN ET 2 ANS	2 ANS ET 3 ANS	3 ANS ET 4 ANS	4 ANS ET 5 ANS
<p><i>Accueil naissance</i> : sensibilisation et inscription des parents aux activités d'éveil à la lecture et à l'écriture offertes par les partenaires: hôpital</p> <p><i>Intégration De la naissance à l'école</i> aux visites à domicile: infirmières des CLSC</p> <p><i>Une naissance, un livre</i> : bibliothèque</p> <p>Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture aux activités OLO : CLSC</p>	<p><i>Intégration De la naissance à l'école</i> aux visites à domicile: infirmières du CLSC</p> <p>Programme de formation parents-enfants <i>Images et mots en famille</i> : CS</p> <p>Prêts de livres aux enfants CS, CPE, OC</p> <p>Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture aux programmes de stimulation précoce 12-24 mois : CLSC, OC</p>	<p><i>Un pas dans l'écrit</i> : OCEF, CPE</p> <p>Programme de formation parents-enfants <i>Ateliers-jeux</i>: CS, OC</p> <p>Prêts de livres aux enfants qui participent au programme : CS, CPE, OC</p> <p>Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture au suivi individuel du programme de soutien éducatif</p> <p>Programme de formation parents-enfants</p> <p><i>Ateliers-jeux</i> : CS, CJ, CLSC, OCEF</p> <p>Intégration de l'éveil au programme Y'APP</p>	<p>Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture à Passe-partout : CS</p> <p>Prêts de livres aux enfants qui participent aux programmes : CS, CPE</p> <p>Programme de formation parents-enfants <i>Ateliers-jeux</i> : CS, OC</p> <p>Programme de formation parents-enfants <i>l'Abécédaire</i> : maison de la famille</p>	<p>Ateliers de formation aux parents <i>On découvre l'écrit, je t'aide pour la vie!</i> : CS, GAPA, OC</p> <p>Prêts de livres aux enfants : CS</p> <p>Intégration de l'éveil à la lecture et à l'écriture à Passe-partout : CS</p>

ACTIVITÉS OU DÉMARCHES DESTINÉES AUX ORGANISMES
<p>Session de formation annuelle sur l'éveil à la lecture et à l'écriture donnée aux personnes-ressources : DSP, CS</p> <p>Formation donnée aux formateurs d'adultes sur les programmes de formation parents-enfants (<i>Images et mots en famille, Ateliers-jeux, Mijote-moi une histoire, On découvre l'écrit, je t'aide pour la vie!</i>) : CS, OC</p> <p>Formation Toup'tilitou donnée aux éducateurs et éducatrices : CPE</p> <p>Formation annuelle sur l'éveil à la lecture et à l'écriture donnée aux éducateurs et éducatrices : regroupement des CPE et CS</p> <p>Diffusion d'information sur l'aménagement éducatif au regard des écrits sociaux et des écrits littéraires : tous les partenaires</p>

LÉGENDE	
A: Autre	DPS: Direction de la santé publique
CJ: Centre jeunesse	GAPA: Groupe d'alphabétisation populaire autonome
CLE: Centre local d'emploi	OC: Organisme communautaire
CPE: Centre de la petite enfance	OCEF: Organisme communautaire à l'enfance et à la famille
CS: Commission scolaire	R: Regroupement

Encourageons notre enfant à découvrir ses mots les plus chers

